

L'ASSURANCE DES BIENS IMMOBILIERS ET LA GESTION DES SINISTRES EN GERANCE

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Maitriser les connaissances de base des contrats d'assurance immobilière en habitation
Savoir gérer les sinistres en gestion locative
Optimiser et sécuriser ses pratiques

Pré requis

Aucun

Public

Gestionnaires et leurs collaborateurs
Responsables techniques et leurs collaborateurs
Juristes

Suivi et validation

Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation
Rapport de connexion

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de cas pratiques
Questions / réponses
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Durée – Modalités

3h30
Présentiel ou distanciel synchrone (classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. LA DEFINITION ET LES SPECIFICITES DU CONTRAT D'ASSURANCE

Le cadre juridique et le vocabulaire de l'assureur
L'assurance des biens et l'assurance de responsabilité
Les obligations des parties
Les souscriptions obligatoires et les risques couverts
 Les assurances du locataire
 Les assurances du bailleur
 L'assurance pour compte
Point focus : la MRH en pratique
Les exclusions de garanties
La résiliation du contrat

2. LA GESTION DES SINISTRES

La déclaration de sinistre
 L'opportunité de la déclaration
 Les délais
 La forme
La gestion du sinistre
 Les experts et les expertises
 Le suivi des dossiers
 Les indemnités

CUSTOM

CRÉATEUR DE FORMATION
OUTSOURCING RH

Les conventions IRSI et CIDECOP dans les immeubles collectifs
La découverte d'un sinistre lors de l'état des lieux de sortie
Les litiges avec l'assureur
La prescription

3. QUESTIONS/REPONSES

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016